

MUNICIPALITÉ D'IRLANDE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi, 8 septembre, au lieu et heure ordinaire des réunions, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure déposée par monsieur par 9150-2740 Québec inc (Claude Dubois) situé au 535, chemin Bennett,.

La dérogation mineure demandée consiste à permettre l'agrandissement d'un bâtiment agricole sur le lot 178-1

La bâtisse est située à l'angle de la route Kerwin et du chemin Bennett. Une fois l'agrandissement faite, la marge de recul sur le chemin Bennett serait la même que maintenant soit 10,3m et celle sur la route Kerwin sera d'environ 8 m.

L'espace requis pour la construction fait en sorte que les marges de recul de 18 m ne sont pas respectées.

Lors de cette séance, le conseil entendra toutes personnes intéressées par cette demande de dérogation et rendra une décision après avoir reçu et étudié l'avis du comité consultatif d'urbanisme.

Donné à Irlande, ce 22^e jour de septembre 2014.

Christiane Laroche
Secrétaire-trésorière/directrice générale